

Président : MEUNIER Fabrice

Présents : Monsieur Fabrice MEUNIER, Monsieur Philippe DAUPHIN, Madame Valérie JUILLARD, Madame Huguette TOURAILLE, Monsieur Alain COUDERC, Monsieur Alexandre FORESTIER, Monsieur PICARD Jérôme, Monsieur René GERVAIS, Madame Bernadette SEINCE, Monsieur Dominique CHAVINIER

Excusés : Madame Annie JOUVE

Procuration : Madame Annie JOUVE à Madame Bernadette SEINCE

Absents :

Secrétaire(s) de la séance: Huguette TOURAILLE

Décisions modificatives

Le Maire expose au Conseil Municipal les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT : DEPENSES RECETTES

673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500.00	
70688	Autres prestations de services		500.00
TOTAL :		500.00	500.00

INVESTISSEMENT : DEPENSES RECETTES

020	Dépenses imprévues	-2282.65	
2182 - 12	Matériel de transport	-2000.00	
2315 - 10	Installat°, matériel et outillage techni	-10855.70	
2315 - 10	Installat°, matériel et outillage techni	-9062.09	
2041582 - 64	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4182.65	
2041582 - 10	Autres grpts - Bâtiments et installat°	9062.09	
20422 - 10	Privé : Bâtiments, installations	10855.70	
2315 - 11	Installat°, matériel et outillage techni	100.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, valide les décisions modificatives.

Attribution contrôle des réseaux IVC MACHEIX 2ème tranche

La commission d'appel d'offres a désigné l'entreprise IVC MACHEIX pour le contrôle des réseaux 2ème tranche pour un montant 11 375 € HT. Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'attribuer l'offre à l'entreprise IVC MACHEIX.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, valide l'attribution contrôle des réseaux 2ème tranche.

Demandes d'adhésion des Communes de Lanobre et Beaulieu à la Communauté de Communes Sumène-Artense

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la délibération du Conseil Communautaire concernant les demandes d'adhésion des Communes de Lanobre et Beaulieu à la Communauté de Communes Sumène-Artense. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, se prononce favorablement à l'adhésion des Communes de Lanobre et Beaulieu à la Communauté de Communes Sumène-Artense.

Baisse massive des dotations de l'État

Monsieur le Maire a présenté la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État. Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, la motion.

EP suite renf BT au Pont de Couchal

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal. Le montant total H.T. de l'opération s'élève à 18 124.17 € H.T. La commune devra verser un fonds de concours de 50 % du montant H.T. de l'opération. Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet.

Travaux connexes au Pont de Couchal

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal.

Le montant approximatif des travaux est de 10 855.70 € TTC. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet.

Vente véhicule Renault express

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de vendre l'ancien véhicule de la commune Renault express, mis en service le 16/10/1990.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à vendre le véhicule de la manière suivante :

Toute personne intéressée par l'acquisition du véhicule (vendu en l'état sans contrôle technique) doit déposer en mairie avant le lundi 7 septembre 2015 à 17h00 sa meilleure offre dans une enveloppe cachetée à l'attention de Monsieur le Maire. Le véhicule sera attribué à l'offre la mieux disante.

Vente des jeux enfants école de Couchal et ancienne bascule à bestiaux

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de vendre les jeux de l'école de Couchal, ainsi que l'ancienne bascule à bestiaux de Cheyssac.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, préfère faire un don de l'ensemble des jeux de l'école de Couchal à l'Amicale des Parents d'Élèves.

En ce qui concerne l'ancienne bascule à bestiaux, le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à vendre l'ancienne bascule de la manière suivante :

Toute personne intéressée par l'acquisition de l'ancienne bascule (vendue en l'état) doit déposer en mairie avant le lundi 7 septembre 2015 à 17h00 sa meilleure offre dans une enveloppe cachetée à l'attention de Monsieur le Maire. La bascule sera attribuée à l'offre la mieux disante.

Site internet : terrain et maison à vendre ou à louer

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir participer activement à la création de cette rubrique sur le site de la mairie.

Cadeau d'accueil d'un nouvel enfant pour les habitants de la commune

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'offrir un cadeau aux familles habitant sur la commune de Vebret et accueillant un nouvel enfant à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption. Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide d'offrir un cadeau.

Achat d'un banc LOUXOR pour les Essards

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir valider le devis de l'Entreprise RONDINO pour l'acquisition d'un banc en bois pour l'aménagement du village des Essards. Le conseil municipal après avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à régler la facture pour un montant de 299.12 € HT en l'imputant en section d'investissement.

Questions diverses :

Fête de Vebret

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir, comme l'an passé, s'impliquer au côté du Comité d'Animation pour la fête du village les 8 et 9 août.

INSEE :

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu de l'INSEE concernant le recensement effectué sur la commune en début d'année. Il a été enregistré 503 bulletins.

Fonds d'Équipement des Communes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier lui indiquant que la commune de Vebret percevra 16 500 € de subvention pour les travaux de réaménagement du bourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h55.

La Secrétaire,

Huguette TOURAILLE